

GÉNOMIQUE | TESTS DE DIAGNOSTIC | GÉNÉTIQUE | R&D

Progression de l'activité 2015 conforme aux attentes suite au franchissement de tous les milestones prévus avec Quest Diagnostics

- Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2015 en hausse de +127%
 - Trésorerie solide à 15,6 M€

Bagneux (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV / éligible PEA-PME), société de diagnostic moléculaire spécialisée dans le développement de tests de diagnostic de maladies génétiques et de cancers, basés sur la technologie du peignage moléculaire, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires et sa trésorerie au 31 décembre 2015.

Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre et de l'ensemble de l'exercice 2015

En milliers d'Euros – normes IFRS	Annuel		4 ^{ème} trimestre	
	2015	2014	2015	2014
Produits de R&D Quest Diagnostics	2 066	3 218	936	361
Ventes de produits	292	237	51	75
Total chiffre d'affaires	2 359	3 455	987	435

Genomic Vision a réalisé au 4^{ème} trimestre 2015 un chiffre d'affaires de 987 K€. Composé pour près de 95% de produits issus de la collaboration de R&D avec Quest Diagnostics, il a connu une hausse significative (+127% par rapport au 4^{ème} trimestre 2014) grâce au franchissement de plusieurs milestones au cours de la période :

- livraison d'un automate d'extraction d'ADN, intégré à la plateforme utilisée pour le développement de la version « LDT » (*Laboratory Developed Test*) du test BRCA (cancer du sein) par Quest Diagnostics, dont le démarrage est en phase avec celui de l'étude menée de manière conjointe par les deux entreprises (cf. communiqué du 14 janvier 2016),
- validation finale du test HNPCC (syndrome de Lynch) par Genomic Vision en vue de son développement chez Quest Diagnostics,
- recrutement par le CHU-Hôpitaux de Rouen des premiers patients dans l'essai clinique du test SMA (l'amyotrophie spinale infantile), développé par Genomic Vision et retenu par Quest Diagnostics parmi les tests en co-développement.

Le reste du chiffre d'affaires (51 K€) correspond aux ventes de produits représentées par :

- les ventes directes du test CombHelix FSHD à l'hôpital de la Timone à Marseille,
- les royalties versées par Quest Diagnostics qui distribue ce test aux États-Unis, et
- les ventes directes de consommables et d'instruments à des laboratoires de recherche.

Sur l'ensemble de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires de 2,4 M€ est conforme aux anticipations de la Société et inclut tous les paiements d'étapes de Quest Diagnostics prévus pour l'année écoulée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 15,6 M€ au 31 décembre 2015, contre 22,8 M€ au 31 décembre 2014, et traduit une excellente maîtrise des dépenses de la société.

Erwan Martin, Directeur financier de Genomic Vision, commente : « *Le chiffre d'affaires du dernier trimestre de 2015 reflète le franchissement d'étapes majeures de notre collaboration stratégique avec Quest Diagnostics, conformément à nos engagements. Sur l'année entière, toutes les étapes prévues dans le cadre de notre collaboration ont ainsi été réalisées avec succès. L'étude sur le test BRCA que nous lançons de manière conjointe actuellement sera un événement marquant de 2016, puisqu'elle contribuera à renforcer sa valeur ajoutée et son caractère différenciant dans l'offre de Quest. De plus, le nouvel automate d'extraction d'ADN permettra de compléter la plateforme installée chez Quest qui peut ainsi démarrer le développement de la version LDT du test en vue de son lancement aux États-Unis en 2016. En parallèle, nous continuons à avancer sur le test co-développé avec Quest Diagnostics pour la détection des porteurs « sains » de l'amyotrophie spinale infantile.* »

Prochaine publication financière

- Résultats annuels 2015, le 30 avril 2016* (après bourse)

* date indicative, pouvant faire l'objet de modifications



A PROPOS DE GENOMIC VISION

Créée en 2004, Genomic Vision, est une société de diagnostic moléculaire spécialisée dans la mise au point de tests d'aide au diagnostic de maladies génétiques et de cancers, basés sur le « peignage moléculaire ». Grâce à cette technologie innovante de visualisation directe des molécules individuelles d'ADN, Genomic Vision détecte les variations quantitatives et qualitatives du génome à l'origine de nombreuses pathologies graves. La Société développe un solide portefeuille de tests, ciblant notamment les cancers du sein et du colon. Depuis 2013, la Société commercialise le test CombHelix FSHD pour la détection d'une myopathie délicate à déceler, la dystrophie facio-scapulo-humérale (FSHD), aux États-Unis, grâce à son alliance stratégique avec Quest Diagnostics, le leader américain des tests diagnostiques en laboratoire, et en France. Genomic Vision est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris depuis le mois d'avril 2014.

A PROPOS DU PEIGNAGE MOLÉCULAIRE

La technologie du peignage moléculaire de l'ADN améliore considérablement l'analyse structurale et fonctionnelle des molécules d'ADN. Des fibres d'ADN sont étirées sur des lamelles de verre, comme « peignées », et alignées uniformément sur l'ensemble de la surface. Il devient ensuite possible d'identifier des anomalies génétiques en localisant des gènes ou séquences spécifiques dans le génome du patient par un marquage avec des balises génétiques, une technique développée par Genomic Vision et brevetée sous le nom de Code Morse Génomique. Cette exploration du génome entier à haute résolution en une simple analyse permet une visualisation directe d'anomalies génétiques non détectables par d'autres technologies.

Pour en savoir plus : www.genomicvision.com

CONTACTS

Genomic Vision

Aaron Bensimon
Cofondateur, Président du Directoire

NewCap

Investor Relations &
Strategic Communications

Tél. : 01 49 08 07 50
investisseurs@genomicvision.com

Dušan Orešanský / Emmanuel Huynh
Tél. : 01 44 71 94 92
gv@newcap.fr



Membre des indices **CAC® Mid & Small**, **CAC® All-Tradable** et **EnterNext© PEA-PME 150**

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le prospectus visé par l'AMF sous le numéro 14-087 en date du 19 mars 2014, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.